

Talon à renvoyer à

associationdesamis@oratoire-dijon.fr

ASSOCIATION des AMIS de L'ORATOIRE DE DIJON

17, bd JEANNE D'ARC

21000 DIJON

Horaires de la journée

dès 9h00	Accueil
9h30	Enseignement <i>Suivi d'un temps de prière silencieuse et de la possibilité de recevoir le sacrement de la Réconciliation</i>
11h30	Eucharistie suivie du repas en silence
13h15	Adoration à la chapelle
13h45	Enseignement <i>Suivi d'un temps de prière silencieuse et de la possibilité de recevoir le sacrement de la Réconciliation</i>
14h30	Silence
15h20	Adoration commune (intercession, prière finale)
16h	Fin

Lieu : Maison diocésaine
9, boulevard Voltaire - Dijon

Liane 3 : Arrêt Voltaire
Liane 6 : Arrêt 30 octobre
Bus 11 : Arrêt Lycée H. Fontaine

*Vivement conseillés aux Dijonnais,
pour cause de parking limité*

Retraites d'un jour 2023-2024



« Je crois que mon Sauveur est vivant et qu'au dernier jour, je surgirai de la terre » (Jb 19,25)

Retraite sur les fins dernières

1er mardi du mois (voir calendrier) 9h30—16h
Maison diocésaine
9, boulevard Voltaire - Dijon



*Si vous désirez une journée de prière
à l'écoute de Dieu,
ces journées de retraite sont pour vous*

- Les horaires : pour une participation fructueuse à cette journée, nous vous demandons d'arriver **avant 9h30** et de ne quitter **qu'à 16h**
- La participation aux frais : **19 €**, selon possibilités (*ceux qui peuvent donner plus aident ceux qui donnent moins*).
Ce prix comprend le déjeuner. Le bénéfice est reversé à la Congrégation de l'Oratoire. Il contribuera cette année à l'accueil d'un novice qui est entièrement à charge de la Congrégation (frais de formation et de protection sociale)
On peut s'inscrire sans prendre le repas : 4 €
- L'inscription est **obligatoire** chaque mois ; vous pouvez la faire : soit le jour de la récollecion précédente, en cochant votre nom sur le listing ; soit en prévenant **une semaine avant** par mail ou téléphone :

Marie-Pierre BARNAY
mp.barnay@gmail.com
03 80 38 18 85 ou 06 21 55 64 18

Merci de bien respecter ce délai

« Je crois que mon Sauveur est vivant, et qu'au dernier jour, je surgirai de la terre »

Pour cette année, 2023-2024 les Pères de l'Oratoire vous proposent d'envisager les fins dernières. Quand nous renouvelons chaque dimanche la profession de foi de l'Eglise, nous redisons croire en la résurrection des corps et à la vie éternelle. Cette année est l'occasion de nous réapproprier cette espérance du monde à venir.

Mardi 3 octobre 2023

« Nous sommes citoyens des cieux » (Ph 3, 20)

Vers quoi allons-nous ?

Mardi 7 novembre 2023

« Chacun rendra compte à Dieu pour soi-même » (Rm 14,1 2)

Le jugement. La fin des temps

Mardi 5 décembre 2023

« Nous serons semblables à Lui » (1 Jn 3, 2)

Qu'est-ce que le Ciel ? Voir Dieu

Mardi 9 janvier 2024

« La salle des noces fut remplie de convives » (Mt 22, 10)

La communion des saints. Les défunts

Mardi 6 février 2024

« Le dernier ennemi, c'est la mort » (1 Co 15, 26)

La mort, conséquence du péché

Mardi 5 mars 2024

« La création gémit dans un travail d'enfantement » (Rm 8, 22)

Vers le monde nouveau et le Ciel nouveau

Mardi 9 avril 2024

« Lui qui transformera nos pauvres corps à l'image de son corps glorieux » (Ph 3, 21)

La résurrection de la chair

Mardi 7 mai 2024

« Celui qui mange ma chair aura la vie éternelle et moi je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6, 54)

L'Eucharistie et l'Assomption

Inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Email _____

S'inscrit aux retraites d'un jour pour l'année 2023-2024

la participation aux frais se règle à chaque journée de retraite

S'inscrit à l'envoi papier des textes des retraites d'un jour (30 €) _____

S'inscrit à l'envoi mail des textes des retraites d'un jour (15 €) _____

Demande à adhérer à l'association des Amis de l'Oratoire de Dijon

30 € par personne,

50€ pour un couple,

10 € pour étudiant ou chômeur _____

TOTAL _____

Chèque à l'ordre de : « Association des Amis de l'Oratoire de Dijon »

N.B. Vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier informatique à des fins de gestion administrative de l'association. Elles sont conservées le temps de votre adhésion à celle-ci. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces informations ; pour l'exercer, adressez votre demande au siège de l'association par lettre ou par courriel. La participation aux Retraites d'un jour font également l'objet d'un enregistrement dans un fichier informatique.